

Plan de services en français

Plan de services en français 2026–2027

Ministère de la Croissance et du Développement

This document is also available in English under the title: "French-language services plan 2026–27"

Message du sous-ministre

J'ai le plaisir de vous présenter le Plan de services en français 2026-2027 du ministère de la Croissance et du Développement. Le Ministère stimule la croissance économique et la productivité en créant les conditions propices à l'épanouissement des collectivités, des entreprises et des ménages. Il collabore avec des partenaires clés afin de favoriser un environnement dynamique qui soutient l'innovation en matière de logement et le développement du secteur, et ce, en proposant les solutions nécessaires à la croissance de notre population et de notre économie.

Nous nous efforçons de fournir en français les informations, les programmes et les services du Ministère là où il existe une demande et un besoin avérés. Par conséquent, nous continuerons à travailler avec la communauté acadienne et francophone, l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, ainsi qu'avec d'autres partenaires afin de renforcer le soutien à la prestation de services en français.

Le sous-ministre,
Chris Morrissey

Notre contribution à l'essor de la communauté acadienne et francophone

Nous reconnaissons l'importance des services en français et nous nous efforçons de remplir nos obligations énoncées dans la *Loi sur les services en français* et son règlement d'application¹. Nous estimons que les gens de la Nouvelle-Écosse devraient avoir accès à des services gouvernementaux de qualité en français, et le présent plan montre comment nous nous employons à intégrer les priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone dans nos programmes, nos politiques et nos services.

Pour y parvenir, nous collaborons avec d'autres institutions publiques désignées au sein du gouvernement – notamment l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie – par l'intermédiaire du Comité de coordination des services en français. Nous apprécions ce partenariat qui garantit une compréhension continue des besoins particuliers de la communauté acadienne et francophone de notre province.

Coordonnateur des services en français :

Tim Sotubo (Tim.Sotubo@novascotia.ca; 902-943-2324)

¹ 1. Les responsabilités énoncées dans la *Loi sur les services en français* sont les suivantes : élaborer un plan de services en français; répondre en français à la correspondance écrite reçue en français; renforcer la capacité à servir le public en français grâce à la formation linguistique du personnel, au recours à des services de traduction et à l'identification de membres du personnel bilingues capables de fournir ces services; répondre aux priorités exprimées par la communauté acadienne et francophone et informer les membres de la communauté acadienne et francophone des services offerts en français

Les services que nous offrons en français

Nous nous engageons à respecter les obligations qui nous incombent dans le cadre de la *Loi sur les services en français* et de son règlement d'application, ainsi qu'à améliorer notre capacité à offrir des services et des programmes en français. Nous tirons parti de notre collaboration avec les services de traduction du gouvernement pour fournir en français les documents ministériels qui revêtent une importance stratégique et qui sont pertinents à l'échelle provinciale, notamment :

- le *Plan d'action 2025-2028 de la Nouvelle-Écosse, Stratégie nationale sur le logement* ([Plan d'action 2025-2028 de la Nouvelle-Écosse Stratégie nationale sur le logement](#));
- la documentation et les formulaires du Fonds de croissance du logement communautaire (<https://centre.support/fr/grant/fonds-de-croissance-du-logement-pour-les-communautaires-noires-de-nouvelle-ecosse/>);
- le *Rapport d'évaluation des besoins provinciaux en matière de logement en Nouvelle-Écosse / Principaux résultats* ([provincial-housing-needs-assessment-report-key-findings-fr.pdf](#));
- le site Web de Nova Scotia Loyal (NSL), les messages sur les médias sociaux et les documents imprimés (<https://nsloyal.ca/fr>). Les ambassadeurs bilingues de Nova Scotia Loyal participent à toutes les activités de NSL.

De plus, le personnel qui parle français est mis à disposition, selon les besoins et la disponibilité, pour parler avec les clients francophones.

Comment nous communiquons en français avec le public

Le Ministère répond aux demandes verbales et écrites en français, avec l'aide des ressources disponibles au sein du gouvernement. Les demandes de renseignements par téléphone ou en personne formulées en français sont traitées, dans la mesure du possible, par le personnel francophone du Ministère, et des services d'interprétation ou de traduction sont sollicités en cas de besoin.

Ce que nous avons fait pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2025-2026

- Nous avons renseigné le personnel sur les possibilités qui existaient en matière d'apprentissage de la culture francophone et du français, notamment
 - la fête nationale de l'Acadie (le 15 août) et
 - l'atelier Coup d'œil sur l'Acadie et les cours de français.

Huit places pour des cours de français à l'Université Sainte-Anne ont été occupées par des employés du Ministère, et six autres l'ont été par des employés de l'Agence provinciale du logement de la Nouvelle-Écosse.

- Nous avons encouragé le personnel à participer à une étude menée par l'Université Sainte-Anne, en partenariat avec la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, afin de mieux

comprendre la perception et l'utilisation des services gouvernementaux par les gens de la communauté acadienne et francophone.

- Nous avons soutenu les rencontres du ministre avec la communauté acadienne et francophone afin de discuter des initiatives de développement économique dans les régions acadiennes de la province.

Comment nous prévoyons maintenir ou améliorer nos services en français en 2026–2027

- En collaborant avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie dans le but d'aider les membres de la communauté acadienne et francophone à participer en français aux consultations menées par le Ministère.
- En cernant les occasions de faire participer la communauté acadienne et francophone aux processus d'élaboration et d'examen des programmes du Ministère.
- En évaluant la nécessité de fournir les documents relatifs aux programmes en français et en collaborant avec l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie pour trouver des solutions adaptées aux besoins.
- En continuant à diffuser auprès du personnel des informations sur les possibilités d'apprentissage de la culture francophone et de la langue française afin de renforcer les capacités de prestation de services en français.